



assuré social THOMAS THIBAUT

n° de Sécurité Sociale 1 58 02 75 040 014 12

Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli ou l'application ameli pour smartphone

Caisse d'assurance maladie de l'Hérault 29, cours Gambetta
34934 MONTPELLIER CEDEX 9M. THOMAS THIBAUT
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/09/2024 au 30/09/2024 .

Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire . En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

pour information

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montant versé
	pour THIBAUT né(e) le 06/02/1958 maladie réf 2590 2424840000346				
22/07/2024	AUTRES APP. LPP (AAR)	31,16	31,16	60 %	18,70
05/08/2024	AUTRES APP. LPP (AAR)	15,58	15,58	60 %	9,35
	réglé le 05/09/2024 au destinataire ORKYN PHARMADOM : 28,05 euro(s) maladie réf 2340 2425710008356				
09/09/2024	PHARMACIE (PH7)	7,75	7,75	65 %	5,04
	franchise à retenir (FRT) ⁽¹⁾				-1,00
09/09/2024	HONOR. DISPENS. (HD7)	1,02	1,02	65 %	0,66
09/09/2024	PHARMACIE (PH7)	1,11	1,11	65 %	0,72
	franchise à retenir (FRT) ⁽¹⁾				-1,00
09/09/2024	HONOR. DISPENS. (HD7)	1,02	1,02	65 %	0,66
09/09/2024	PHARMACIE (PH7)	28,65	28,65	65 %	18,62
	franchise à retenir (FRT) ⁽¹⁾				-1,00
09/09/2024	HONOR. DISPENS. (HD7)	1,02	1,02	65 %	0,66
09/09/2024	HONOR.DISPENS.REM (HDR)	0,51	0,51	65 %	0,33
09/09/2024	HONOR.DISP.SPEC (HDE)	3,57	3,57	65 %	2,32
	réglé le 16/09/2024 au destinataire SELARL PHARMACIE SAINT-RO CH : 29,01 euro(s) maladie réf 2590 2424610000460				
30/08/2024	AIDE AUDITIVE (P2D)	1 590,00	400,00	60 %	240,00
30/08/2024	AIDE AUDITIVE (P2G)	1 590,00	400,00	60 %	240,00
	réglé le 03/09/2024 au destinataire AUDITION SANTE : 480,00 euro(s)				

(1) Les participations forfaitaires et franchises constatées sur ces actes sont déduites du montant remboursé dans la partie « Vos remboursements de soins » ou le seront sur vos prochains règlements.